

Secrétariat général du gouvernement

Direction de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie

Service des affaires administratives, des finances
et de la communication

Section des examens et concours

19 Av Maréchal Foch - BP M2 - 98849 Nouméa Cedex

Tél. : 26.21.46

Mél : manuela.chatenay@gouv.nc

2021 - DENC - 85089

Affaire suivie par Manuëla Chatenay

Nouméa, le 28 OCT. 2021

Le directeur de l'enseignement
de la Nouvelle-Calédonie

à

Mesdames et Messieurs les instituteurs et professeurs
des écoles

s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles
maternelles et élémentaires

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs de
l'enseignement primaire

Objet : candidature aux fonctions de maître formateur ou maître d'accueil temporaire pour l'année scolaire 2022.

Réf. : délibération modifiée n° 343 du 30 décembre 2002.

P. J. : fiche de candidature.

La campagne d'inscription est ouverte à compter de ce jour et **jusqu'au vendredi 26 novembre 2021, 16 h 00 délai de rigueur.**

Les instituteurs ou professeurs des écoles réunissant les conditions définies dans les textes cités en référence, souhaitant s'inscrire sur la liste des maîtres formateurs (MF) ou des maîtres d'accueil temporaires (MAT) pour l'année scolaire 2022, sont invités à compléter dès à présent la fiche ci-jointe et à la transmettre à l'inspection de l'enseignement primaire de leur circonscription dans les meilleurs délais.

Pour être MF, la condition requise est d'être titulaire d'un CAFIPEMF.

Les MAT sont désignés parmi les personnels enseignants justifiant des conditions suivantes :

- avoir au minimum deux ans de services effectifs en qualité d'instituteurs ou de professeurs des écoles titulaires au 31 décembre de l'année précédant le recrutement ;
- justifier d'une inspection datant de moins de trois ans ;
- avoir obtenu un avis favorable de l'inspecteur de l'enseignement primaire de la circonscription dont ils relèvent.

Les personnels retenus pourront participer à la formation initiale des stagiaires des instituts (IFMNC et INSPE) ainsi qu'à des actions de formation continue.

Les MAT retenus seront convoqués à une journée de formation inscrite au PDF le jeudi 10 février 2022 dans leur province respective. Une convocation leur sera transmise en amont par leur employeur.

Pour les MAT de la province Sud :

Pour la formation initiale, les étudiants de l'IFMNC (DU1 et DU2 enseigner dans le 1^{er} degré) et de l'INSPE (M1 du master MEEF mention 1^{er} degré) seront en stage en pratique accompagnée aux dates suivantes en 2022 :

Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
DU2 (IFMNC)	14 mars au 1 ^{er} avril 2022	Cycle 2
M2 étudiant (INSPE-UNC) stage n°1	14 mars au 31 mai 2022 (en filé 2 jours par semaine / lundi et mardi)	Cycles 2 et 3
M1 (INSPE-UNC)	21 mars au 1 ^{er} avril 2022	Cycle 1
DU3 (IFMNC)	25 avril au 13 mai 2022	Cycle 2
M1 (INSPE-UNC)	02 au 13 mai 2022	Cycle 1
DU1 (IFMNC)	16 mai 03 juin 2022	Cycle 3
M1 (INSPE-UNC)	23 juin au 05 août 2022 (en filé 2 jours par semaine / jeudi et vendredi)	Cycle 3 (ou 2)
M2 étudiant (INSPE-UNC) stage n°2	27 juin au 13 décembre 2022 (en filé 2 jours par semaine / lundi et mardi)	Cycles 2 et 3
DU3 (IFMNC)	18 juillet au 05 août 2022	Cycle 3
DU2 (IFMNC)	22 août au 09 septembre 2022	Cycle 3
DU1 (IFMNC)	19 septembre au 07 octobre 2022	Cycle 1
DU3 (IFMNC)	02 novembre au 18 novembre 2022	Cycle 1

En parallèle, les professeurs des écoles stagiaires inscrits en année M2 du master MEEF mention 1^{er} degré (INSPE) et les IS3 de l'IFMNC seront en stage en responsabilité selon le calendrier suivant :

Niveaux	Périodes	Classes d'accueil
IS3 (IFMNC)	25 avril au 13 mai 2022	Cycle 2
IS3 (IFMNC)	18 juillet au 05 août 2022	Cycle 3
IS3 (IFMNC)	02 novembre au 18 novembre 2022	Cycle 1
M2 stagiaire (INSPE-UNC) stage n°1	14 mars au 31 mai 2022 (en filé 2 jours par semaine / lundi et mardi)	Cycles 2 et 3
M2 stagiaire (INSPE-UNC) stage n°2	27 juin au 13 décembre 2022 (en filé 2 jours par semaine / lundi et mardi, excepté la période du 19 au 30 septembre)	Cycles 2 et 3

Les professeurs des écoles stagiaires inscrits en année M2 du master MEEF mention 1^{er} degré (INSPE) seront en stage filé en responsabilité, tous les lundis et mardis.

Les MAT en classe de cycle 2 ou cycle 3 volontaires pourront se positionner pour participer à leur formation en libérant leur classe le lundi toute la journée et mardi matin. Ils participeront au suivi du stagiaire dans la classe le mardi après-midi et disposeront des lundis en journée et des mardis matin d'un temps de formation inscrit au PDF :

- Stage n°1 du 14 mars au 31 mai 2022 : formation en lien avec les BEP/ASH.
- Stage n°2 du 27 juin au 13 décembre 2022 : le bien-être au service des apprentissages : comment le bien-être des élèves conditionne-t-il leur réussite scolaire ?

Les MAT intéressés par l'accueil d'un stagiaire en responsabilité filée toute l'année doivent faire valoir cet intérêt directement sur le formulaire de candidature aux fonctions de MAT en cochant la case correspondante.

Pour les MF de Nouméa et du Grand Nouméa :

Les maîtres formateurs qui accueilleront un professeur des écoles stagiaire inscrit en M2 du master MEEF mention 1^{er} degré en responsabilité filée toute l'année seront en décharge les lundis la journée et les mardis matin. Le mardi après-midi sera dédié au suivi du stagiaire en classe.

Le temps de décharge sera utilisé pour des interventions en formation initiale ou pour toute mission confiée par la DENC.

Je vous remercie de votre engagement au service de la formation initiale et continue.

Le directeur de l'enseignement de la
Nouvelle-Calédonie,

Romain CAPRON

Copie : IFMNC, INSPE, DES-DEFIJ-DEFIPE



ANNEE 2022

CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE :

MAITRE FORMATEUR (titulaire d'un CAFIPEMF)

MAITRE D'ACCUEIL TEMPORAIRE

Je suis volontaire pour accueillir un stagiaire 2 jours / semaine de février à décembre.*

stage n°1 (14 mars au 31 mai)

stage n°2 (27 juin au 13 décembre)

NOM : **NOM marital :** **Prénom :**

Adresse personnelle :

Adresse électronique : **N° Tel :**

Grade : Professeur des écoles Instituteur **Cadre :** Nouvelle-Calédonie Etat

Date de Titularisation : [][][][] **Echelon :** **Date de la dernière inspection :** [][][][]

Titulaire du CAFIPEMF : Année : Option :

Ecole : **Classe :**

Circonscription : **Province :**

Adresse de l'école :
.....

Adresse électronique : **N° Tel :** **Fax :**

A , le

Signature

Avis du directeur de l'école :

Signature

Avis de l'IEP :

Décision du directeur de l'enseignement de la Nouvelle-Calédonie :

* : contacter la province Sud pour plus d'informations sur les modalités de service qui vous concerneront pendant votre temps de décharge.